

RÉUNION DU 26 MAI 2021

Convocation : 20 Mai 2021

Affichage : 28 Mai 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-six mai, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le vingt mai, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Stéphane BARBÉ, Maire.

Étaient présents :

BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, NÉE Marcel, TRAVERS Chantal, LEPOITTEVIN Béatrice, BASNIER Laurent, PRUNIER Laure, HAMON Martine, GÉRAULT Carole, BELLIN Stéphane, PASQUIER Sophie, DESMEULLES Sébastien, CHEVASSUT Amélie, MOUGEAT Aurélie, PLATON Guillaume.

Absents excusés : ROINÉ Philippe (pouvoir donné à Antoinette COLARD), HENRY Jean-François (pouvoir donné à Stéphane BARBÉ).

Absent : MOUCHEL Paul-Albert.

Secrétaire de séance : DESMEULLES Sébastien

Début de la séance : 20H30

Après lecture du Procès-Verbal de la réunion du 14 avril 2021, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

CONVENTION POUR LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES SCOLARISÉS EN PRIMAIRE

La commune doit participer au financement du service de transport scolaire pour les enfants de primaire et de maternelle.

L'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à renouveler cette convention pour les années scolaires 2020 – 2021 à 2022 – 2023. Pour information, la participation pour l'année scolaire en cours serait de 4733,40 €.

POINTS D'ARRÊT POUR LE TRANSPORT À LA DEMANDE

La commune doit se prononcer sur l'emplacement de trois points d'arrêt pour le transport à la demande mis en place par la Communauté d'Agglomération. Ce service doit être mis en place en septembre 2021 pour les communes situées en périphérie directe de Cherbourg-en-Cotentin, soit : Martinvast, Sideville, Nouainville, Hardinvast et Tollevast pour le territoire de Douve et Divette. La proposition de points d'arrêt doit être envoyée aux services de l'agglomération pour le 8 juin.

Afin de mailler la commune au mieux, Monsieur le Maire propose de mettre en place un arrêt dans le bourg, un second au niveau du « City » et un troisième aux « Landes ». Concernant la « Longue Chasse », autre point d'arrêt pressenti, il indique que la commune de Hardinvast a prévu un de ces deux points d'arrêt au « Carrefour d'Isigny », qui se situe sur la « Longue Chasse » et celui-ci sera accessible également pour les tollevastais. L'assemblée valide ces trois points d'arrêt suivants :

LOGEMENTS SOCIAUX : POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

Une réunion s'est tenue le lundi 17 mai lors de laquelle deux projets ont été présentés. Le second projet a remporté les suffrages, et un calendrier a été présenté :

- Les études seraient réalisées jusqu'en novembre 2021,
- Les travaux débuteraient début 2022,
- Le chantier serait terminé en février 2023,
- La location serait envisagée au printemps 2023.

Ce planning ne remet pas en cause les travaux d'aménagement du bourg. Ceux-ci ne devraient pas être impactés par le chantier du lotissement dans la mesure où le gros-œuvre et le terrassement devraient être réalisés en amont.

Monsieur le Maire profite de cette occasion pour faire un point sur les subventions concernant les travaux d'aménagement du bourg à venir :

- La DETR a été octroyée pour un montant de 76000 €,
- Le Fonds de Concours de la Communauté d'Agglomération du Cotentin a été notifié pour un montant de 70000 €,

D'autres subventions seront sollicitées :

- Le Fonds d'Investissement Rural, pour un montant plafonné à 100000 €
- Les Amendes de police, pour un montant plafonné à 13800 €.

Au vu du projet retenu pour les logements, il y aura à prévoir la réfection de la voirie menant à l'atelier.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à renouveler l'adhésion au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes. La participation de la commune pour 2021 est fixée à 0,23 € par habitant, soit 362,48 € pour 1576 habitants.

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX : CENTRE DE LOISIRS ET MINI-CAMPS

La commission « Scolaire / Cantine / Garderie / CLSH » s'est réunie pour discuter des nouveaux tarifs du centre de loisirs à compter de l'été 2021.

Les tarifs actuels datent de 2018, ce qui correspond à la reprise en régie de la structure, et une revalorisation de 2% est proposée (arrondie à la dizaine de centimes).

L'assemblée valide les tarifs suivants :

Enfants tollevastais :

	Journée repas	Journée sans repas	½ journée repas	½ journée sans repas
Régime général et fonctionnaire	12,20 €	9,20 €	8,20 €	5,10 €
Régime agricole	11,70 €	8,70 €	7,70 €	4,60 €
Autres régimes	16,30 €	13,30 €	10,20 €	7,10 €

Enfants des communes signataires :

	Journée repas	Journée sans repas	½ journée repas	½ journée sans repas
Régime général et fonctionnaire	14,30 €	11,20 €	9,20 €	6,10 €
Régime agricole	13,80 €	10,70 €	8,70 €	5,60 €
Autres régimes	18,50 €	13,40 €	11,30 €	8,30 €

Enfants des autres communes :

	Journée repas	Journée sans repas	½ journée repas	½ journée sans repas
Régime général et fonctionnaire	25,50 €	22,40 €	15,30 €	12,20 €
Régime agricole	25,00 €	21,90 €	14,80 €	11,70 €
Autres régimes	30,10 €	26,50 €	17,30 €	14,30 €

Tarifs des enfants bénéficiant de la politique tarifaire CAF ou MSA

	Carte loisirs A		Carte loisirs B	
	1 ^{er} enfant	A partir du 2 ^{ème} enfant	1 ^{er} enfant	A partir du 2 ^{ème} enfant
Journée repas	4 €	2 €	5,50 €	2,75 €
Demi-journée repas	3,50 €	1,75 €	4,30 €	2,15 €
Demi-journée sans repas	1,80 €	0,90 €	3,00 €	1,50 €

Pour les mini-camps organisés à l'été 2021, les tarifs suivants sont proposés :

	Mini-camps 2 jours	Mini-camps 3 jours
TOLLEVASTAIS		
Allocataires CAF-MSA	67 €	100 €
Non-allocataires	72 €	115 €
COMMUNES SIGNATAIRES CONVENTION		
Allocataires CAF-MSA	77 €	115 €
Non-allocataires	87 €	130 €
HORS COMMUNE		
Allocataires CAF-MSA	87 €	130 €
Non-allocataires	97 €	145 €

L'assemblée, à l'unanimité, donne son accord et valide ces tarifs.

PERSONNEL : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL À DURÉE DÉTERMINÉE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un renfort saisonnier serait nécessaire au service « Bâtiments – Voirie – Espaces verts » afin de compléter l'équipe lors des congés d'été.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord et autorise le Maire à créer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet pour la période du 12 juillet au 29 août 2021.

Le recrutement est en cours, et, à compétences égales, priorité sera donnée à un Tollevastais.

PRÉSENTATION DU CIRCUIT DE RANDONNÉE

Afin d'intégrer les actuels circuits des « 3DS » dans le futur topoguide de la « Hague », un circuit de randonnée sur Tollevast est présenté à l'assemblée. Celui-ci fait une douzaine de kilomètres et le nom proposé est : « Les sources de la Douve ».

Le parcours sera prochainement fléché et il sera de couleur jaune.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Journée nettoyage : La journée nettoyage initialement prévue le samedi 17 avril 2021 est reportée au samedi 26 juin 2021 à 9h. Rendez-vous est donné aux personnes volontaires à la mairie.
- Épilage des routes communales : L'entreprise ACTP débute sa campagne d'épilage des bords de routes communales la semaine du 31 mai 2021.
- Poste de La Glacerie : Stéphane BARBÉ a contacté Anne AMBROIS, maire déléguée de La Glacerie à ce sujet concernant les horaires inadaptés du bureau de poste. Il n'est pas prévu de fermeture immédiate mais une diminution du temps d'ouverture. En revanche, un transfert du retrait des recommandés et des colis serait envisagé au niveau de l'enseigne voisine « SPAR ».
- La prochaine réunion de conseil est programmée le mercredi 30 juin 2021 à 20h30.

Fin de la séance : 22h20